

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Marseille, le 3 janvier 2022

### **Aéroport du Havre-Octeville : la CCIAMP contribuera à sa gestion à travers la société SEALAR**

**La Société SEALAR s'est vue confier par la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole, la délégation de service public (DSP) de l'aéroport Le Havre – Octeville pour deux ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022.**

L'objectif premier de cette concession est de relancer le trafic de l'aéroport, en particulier le trafic commercial mis à mal par la crise sanitaire, et de redonner à l'aéroport sa place dans le maillage aéroportuaire normand. La priorité de SEALAR est, en effet, de préparer l'aéroport du Havre - Octeville à son intégration prochaine dans une gestion unifiée et complémentaire des plateformes aéroportuaires normandes.

Récemment, la société SEALAR a été retenue comme gestionnaire de l'Aéroport de Poitiers Biard et de Vannes – Golfe du Morbihan. Pour le réseau consulaire et plus particulièrement pour la CCI métropolitaine Aix-Marseille-Provence, dont sa filiale CCIMP Infrastructures est l'un des fondateurs de SEALAR, cette nouvelle délégation de service public est une reconnaissance de son savoir-faire et de son expertise dans la gestion d'infrastructures.

La gestion d'outils structurants nécessaires au développement des territoires fait partie de la marque de fabrique des Chambres de Commerce et figure parmi les nombreux métiers présents historiquement au sein du réseau consulaire. En s'impliquant au plus près des besoins des territoires, les CCI jouent ainsi pleinement leur rôle d'accélérateur de business car un territoire bien desservi est un territoire attractif pour le développement des entreprises et pour l'essor de l'économie locale.

*« Avec 3 récentes nouvelles concessions, SEALAR s'installe dans le paysage aéroportuaire français. La confiance accordée à SEALAR par les collectivités, est une preuve supplémentaire de la reconnaissance de l'expertise des CCI et de leur capacité à être développeurs des territoires. C'est une nouvelle illustration concrète de la stratégie de la CCI métropolitaine Aix-Marseille-Provence et de la transformation engagée pour trouver un modèle vertueux et un équilibre économique pour assurer le maintien et le renforcement des services et la satisfaction des 134 000 entreprises du territoire Aix-Marseille-Provence »,* précise Jean-Luc Chauvin, Président de CCIMP Infrastructures et Président de la CCI métropolitaine Aix-Marseille-Provence.

*PJ : Communiqué de presse officiel de SEALAR*

#### **Contact presse**

Stéphanie Gaudreault

Responsable Relations presse et communication éditoriale

T. 04 91 39 34 06 | 06 30 38 37 42 | stephanie.gaudreault@ccimp.com